



Année scolaire 2021-2022

PROCEDURE POUR BENEFICIER DU TRANSPORT SCOLAIRE

Etapas à suivre :

1. Adressez vous à la vie scolaire du collège pour récupérer un formulaire intitulé « **demande de transport scolaire par voie terrestre** » ou téléchargez le document sur le site.
2. Complétez puis signez le formulaire qui est à rapporter avec l'ensemble des pièces à fournir (**photo, carte CPS et facture EDT, OPT ou EAU**) au bureau de la vie scolaire du collège.

Votre demande sera ensuite envoyée à la **DGEE au pôle des transports scolaires** pour traitement par la société **RTCT Réseau de Transport en Commun de Tahiti**.

La carte de transport de votre enfant sera transmise au collège dans un délai d'un mois minimum.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, vous pouvez contacter le Pôle Transports Scolaires de la DGEE sis à Pirae – Route du Taaone, les référents sont les suivants :

- Mme Heianui TAVAE tél : 40 470 515
- Mme Sarah AMARU tél : 40 470 511

Adresse électronique : bts@education.pf

Autres contacts utiles :

- Référente transport scolaire au collège : Vaihere TUPEA tél 40 54 80 40 vie scolaire
- Responsable du réseau du transport scolaire : Chantal tél 89 784779

LA VIE SCOLAIRE